Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-200065571-20260209-2026_02_01-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Délibération du conseil d'administration du centre communal d'action sociale

de la commune de
BON REPOS SUR BLAVET
(22570)

Séance du 9 février 2026

DÉPARTEMENT

CÔTES-D'ARMOR

BON REPOS SUR BLAVET

L'an deux mil vingt-six
Et le neuf février
À neuf heures trente
le CCAS de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de : Raoul RIOU

Nombre de membres		
Afférents au CCAS	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	12

Date de la convocation
26/01/2026
Date d'affichage
26/01/2026
Numéro de la délibération
2026-02-01

Présents : Michel ANDRÉ, Sylviane AYMÉ, Joël CHEVALIER, Claude HASER, Annie LAVILLE, Corinne LE BIHAN, Lionel LE MADEC, Magalie MOY, Germaine MURZEAU, Gabrielle OLLIVIER, Catherine QUENDERFF, Raoul RIOU, Ludovic VICENT
Absents excusés : Jean Robert LAOT a donné pouvoir à Joël CHEVALIER
Absents : Christine BENOT, Stéphane LE MANER, Marie-Claude LOSEILLE

A été nommé secrétaire : Lionel LE MADEC

Révision du montant de la participation de la collectivité au service de portage de repas à domicile par le CCAS

Le vice-président, Lionel LE MADEC, présente au conseil d'administration l'avenant 2026 à la convention de portage de repas à domicile reçu par le CCAS.

L'association Yvanne – Maison Saint-Joseph, sise 1, route de Plounévez-Quintin, 22570 Gouarec, représentée par Madame Sylvie GASCHARD, directrice, a révisé la tarification des repas, 12 € TTC à compter du 1er janvier 2026, et sollicite en conséquence la signature d'un avenant pour fixer la participation du CCAS à 1,20 € par repas.

Le président, salarié de la société Elior qui fournit les repas à la Maison Saint-Joseph, ne prend pas part au vote.

À l'unanimité, les autres membres présents approuvent la proposition telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le vice-président, secrétaire de séance
Lionel LE MADEC